

persécution. Enlevés à leurs travaux d'une manière arbitraire, enfermés dans une prison rigoureuse, indiqués au public et traités comme des coupables sans qu'aucun tribunal ait annoncé leur crime ou plutôt lorsqu'on ne peut leur en reprocher d'autres que d'avoir laissé connaître leur respect pour les droits de l'humanité, leur amour pour une patrie qui les reconnaît, ils sont désignés comme des victimes que doivent immoler le despotisme et la superstition réunis.

« Sans doute s'il était permis d'acheter jamais, aux dépens de l'innocence, le succès d'une bonne cause, il faudrait laisser commettre cet excès. Le règne ébranlé de l'inquisition finit du jour où elle ose exercer encore sa furie et le successeur de saint Pierre ne sera plus un prince, du jour où il l'aura souffert. Elle a ranimé dans le cœur de l'homme opprimé la conscience de ses devoirs avec le sentiment de sa force. Elle a brisé le sceptre de la tyrannie, le talisman de la royauté. La liberté est devenue le point de ralliement universel et les souverains chancelants sur leurs trônes n'ont plus qu'à la favoriser pour éviter une chute violente. Pontife de l'Église romaine, prince encore d'un État prêt à vous échapper... les siècles de l'ignorance sont passés ; les hommes ne peuvent plus être soumis que par la conviction, conduits que par la vérité, attachés que par leur propre bonheur. L'art de la politique et le secret du Gouvernement sont réduits à la reconnaissance de leurs droits et au soin de leur en faciliter l'exercice pour le plus grand bien de tous avec le moins de dommage possible pour chacun.

« Telles sont aujourd'hui les maximes de la République française, trop juste pour avoir rien à faire même en diplomatie, trop puissante pour avoir recours aux menaces, mais